

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 juin 2019

---

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 1908)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CE293

présenté par  
Mme Batho

-----

### ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 1, insérer l'alinéa suivant :

« 1° A Après le mot : « nationale », la fin du premier alinéa est ainsi rédigé : « assure la programmation de l'action de l'État afin : ». »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Depuis plus de dix ans, les lois proclament des objectifs qui ne sont qu'un affichage politique. Il convient de mettre en place une véritable programmation pour lutter contre le changement climatique, réduire la consommation d'énergie, sortir des énergies fossiles, développer les renouvelables et réduire réellement la part du nucléaire.